

pertinentes à compter de l'accession au pouvoir du gouvernement actuel; les voici. Environ 100,000 techniciens ou membres des professions libérales du Canada sont allés s'établir aux États-Unis de 1963 à 1965. Le Livre bleu ou l'Annuaire du Canada renferment ces données. Les chiffres sont plus élevés dans cette période qu'en toute autre période de deux ans sous le gouvernement conservateur antérieur.

Je voudrais dire au ministre que nous avons du chômage; le gouvernement en a beaucoup parlé du reste; mais au cours de la période 1963-1965 nous avons laissé 100,000 personnes franchir la frontière des États-Unis. Sur ce nombre, il y avait 850 médecins et chirurgiens. Le ministre peut vérifier ces chiffres. En automne, nous allons construire de nouvelles écoles et agrandir les facultés de médecine existantes afin de permettre l'inscription de 400 ou 500 nouveaux étudiants en médecine, dont nous avons besoin en raison des nouveaux programmes d'assurance frais médicaux du gouvernement, etc. Et pourtant, nous avons laissé 850 médecins et chirurgiens quitter le pays au cours de cette période.

Je ne critique pas le ministre; mais, pour l'amour du ciel, qu'il mette fin à cet exode, car nous ne pouvons continuer impunément à faire cadeau chaque année au plus puissant pays du monde de cette richesse que représente, en capital et en intelligence, les diplômés de nos universités. Le ministre sait très bien ce qu'il y a lieu de faire. C'est le domaine de la recherche qui est à repenser, de telle sorte que nos diplômés qui désirent se consacrer à la recherche aient la possibilité de le faire. Il ne suffit pas d'accorder de l'appui financier à 50 p. 100 des projets de recherches approuvés par la Commission et de rejeter les autres 50 p. 100. Cela encourage des gens qui, autrement, se consacraient à la recherche au Canada, à aller chercher aux États-Unis ce qui leur est refusé ici.

Si les jeunes diplômés des deux sexes de nos universités ne trouvent pas le stimulant voulu au Canada, ils passeront simplement notre frontière méridionale afin de toucher un traitement du tiers plus élevé qu'ici. Je suis sûr que le ministre le sait aussi bien que moi. Je suis donc déçu qu'on n'ait rien fait à cet égard. En effet, l'exode des intellectuels n'a jamais été si grand que sous le gouvernement actuel. Comme je l'ai déjà dit, de juin 1963 à juin 1965, 100,000 Canadiens ont émigré aux États-Unis. Ce groupe comprenait 1,765 ingénieurs. Je suis certain que le ministre n'est pas plus fier que moi de cette situation. Le groupe comptait aussi 1,187 techniciens, 163 dessinateurs modelistes industriels, 258 professeurs d'université, 850 médecins et chirurgiens, 725 comptables et

vérificateurs, 2,040 infirmières diplômées—et nous construisons des écoles pour en former—ainsi que 2,610 administrateurs et chefs d'industrie. Cela est fatal pour un pays à faible population comme le nôtre, et nous ne pouvons simplement pas nous le permettre. Nous ne pouvons empêcher les jeunes d'aller s'établir chez nos voisins du Sud, mais nous pouvons certainement les encourager davantage à demeurer chez nous. Nous pouvons améliorer leur situation en modifiant de façon appropriée l'impôt sur le revenu des particuliers.

Qu'avez-vous fait, monsieur le ministre, pour retenir au Canada un plus grand nombre de ces jeunes gens? Cette exportation de capital humain et de cerveaux m'inquiète. Nous souffrons d'une pénurie de capitaux et, monsieur l'Orateur, qu'il suffise de rappeler au ministre les paroles prononcées par M. Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada, les voici:

Le fait que le Canada doive compter sur un afflux considérable de capitaux en provenance d'un pays qui tente d'imposer des restrictions sur les sorties de fonds, n'est, dans son essence même, guère satisfaisant.

Voilà les propres paroles du chef de la Banque du Canada. C'est, monsieur le ministre, la situation où se trouve le gouvernement—à court d'argent et exportant les cerveaux et le capital humain vers un pays où déjà 45 p. 100 des effectifs ouvriers ont quatre ans d'école secondaire contre 24 p. 100 dans notre pays, où 11 p. 100 de ses effectifs ouvriers ont obtenu un diplôme universitaire, contre 5 p. 100 dans notre cas. Nous dirigeons nos affaires de façon à nous appauvrir constamment.

J'aimerais maintenant, monsieur l'Orateur, traiter brièvement de la question des recherches médicales. Je suis déçu de voir qu'on n'a rien dit ou fait à ce sujet. L'accroissement des recherches médicales améliorerait les soins médicaux et, par ricochet, la productivité nationale. Les industries connexes—la biochimie, la génétique, le contrôle chimique des virus—auraient un grand retentissement sur le domaine vétérinaire et sur l'agriculture en général.

J'aimerais dire un mot de la taxe de vente de 11 p. 100 sur les médicaments. Combien de fois a-t-on dit qu'on y verrait. Il ne faut sûrement pas une enquête tellement approfondie pour abolir une taxe de vente sur les médicaments destinés aux malades. Je suis très déçu de voir que le gouvernement n'a pas jugé bon d'abolir la taxe de 11 p. 100 sur les médicaments et les articles thérapeutiques. Depuis bien des années, j'insiste à la Chambre sur la nécessité d'abolir cette taxe inique, cet impôt sur la maladie, une taxe que doivent payer nos concitoyens à un moment où ils sont le moins en mesure de le faire. Je me demande si le ministre se rend compte de